

Fiche Technique Conseil: aide ergonomie au travail

Objectifs de la mission

- Diagnostiquer précisément les contraintes physiques, mentales et organisationnelles impactant la santé et la productivité.
- Réduire les risques professionnels (TMS, stress, accidentologie) par des actions ciblées.
- Élaborer un plan d'action adapté, pragmatique et conforme aux exigences réglementaires.
- Améliorer le bien-être des collaborateurs, le climat social et la cohésion d'équipe.
- Optimiser l'organisation des activités et le design des postes (industriel et bureau).
- Réduire l'absentéisme et optimiser les performances opérationnelles.

Bénéfices clés observés: amélioration durable des conditions de travail, réduction des risques et TMS, conformité aux normes SST, optimisation des performances.

Entreprises / profils concernés

- Entreprises de toutes tailles et secteurs (industriel, tertiaire, collectivités publiques).
- Directions RH, responsables QSE, managers opérationnels, services en charge des risques professionnels.
- Secteurs spécifiques: santé, BTP, logistique, bureaux/open spaces.
- Représentants du personnel et instances (CHSCT/comités d'hygiène et de sécurité).
- Situations: implantation/rénovation de postes, amélioration continue, politique de prévention globale.

Durée et format de la mission

Intervention adaptable selon la taille de l'entreprise, la complexité des postes et les objectifs fixés.

- Durée: de quelques jours à plusieurs semaines.
- Formats: présentiel sur site et/ou à distance (analyse documentaire, entretiens).
- Modalités: diagnostic ponctuel, audits réguliers ou accompagnements de longue durée.
- Livrables: rapports détaillés, plans d'amélioration, supports pour l'information/sensibilisation interne.

Méthodologie / déroulement de la mission

Méthode structurée en étapes, combinant diagnostic terrain, analyse réglementaire, recommandations et suivi opérationnel.

Phase d'intervention	Objectif	Durée indicative
Diagnostic initial	Observation des postes et entretiens	2 à 5 jours
Analyse documentaire	Revue de la conformité réglementaire	1 à 3 jours

Recommandations	Plan d'action et priorisation	2 à 4 jours
Suivi et accompagnement	Mise en œuvre et reporting	Variable selon besoin

NEW PERFORMANCE MANAGEMENT - cabinetnpm.com - info@cabinetnpm.com